

# Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (Spécialisation) Viticulture

**2 ans**

En contrat  
d'apprentissage

**1 an**

En Formation  
Continue

## Objectif métier

Le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole spécialisation viticulture permet d'acquérir les compétences nécessaires à un **futur chef d'entreprise ou responsable d'exploitation** en prenant en compte les **spécificités du territoire et terroir breton**. Il prépare à exercer des responsabilités dans tous types d'entreprises viti-vinicoles. Enfin, il confère la **capacité professionnelle agricole** exigée pour bénéficier des aides accordées par l'Etat pour l'installation des jeunes agriculteurs de plus de 21 ans et de moins de 40 ans.

## Objectifs de la formation

Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant  
Piloter le système de production viticole  
Gérer le travail d'un vignoble en production tout au long de la saison à travers la maîtrise des travaux manuels et des travaux mécanisés  
Réaliser le vendanges et la transformation du raisin en vin à travers les différentes opérations de vinification  
Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise  
Assurer la gestion technico économique, financière et administrative de l'entreprise viticole  
Valoriser et commercialiser les vins, négocier des nouveaux marchés

## Rémunération

En pourcentage du SMIC en fonction de l'âge de l'apprenti(e)

Taux de satisfaction



90 %

Taux d'obtention



100 %

## Contenu de la formation

- Pilotage stratégique de l'entreprise viticole
- Gestion, préservation et amélioration des sols, de la ressource en eau et de la biodiversité
- Système et mode de conduite (conventionnel, agriculture biologique, biodynamie)
- Conception, conduite et valorisation des productions
- Organisation du travail, gestion des ressources humaines
- Gestion administrative et comptable de l'entreprise viticole
- Marketing, distribution et commercialisation

## Modalités pédagogiques

Apports théoriques et mise en situation professionnelle

## Prérequis

Être titulaire d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP de niveau 3 minimum

- **Contrat d'apprentissage** : Tous les jeunes de 16 à 29 ans révolus ; .
- **Contrat de professionnalisation** : Possible en 1 an (nous consulter)
- **Formation continue** : Etre demandeur d'emploi ou salarié en reconversion professionnelle.

## Particularités du centre

- Suivi en entreprise
- Livret de suivi
- Plateaux techniques





## Renseignements et inscriptions

☎ 02 97 24 34 45 ou 46

✉ [apprentissage-FC@kerplouz.com](mailto:apprentissage-FC@kerplouz.com)

## Recrutement

1. Prise de contact lors des Portes Ouvertes ou sur rendez-vous
2. Entretien et test de positionnement
3. Etude du dossier
4. Entretien individuel

## Lieu de formation

Centre de formation KERPLOUZ LASALLE

## Accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Nous contacter pour les modalités d'accueil.

## Durée en centre

**Apprentissage** : 910 heures au centre de formation sur 2 ans. Possibilité d'aménager le parcours (nous consulter)

**Contrat pro ou formation continue** : 800 heures au centre de formation sur 1 an. 18 à 20 semaines en entreprise

## Validation

Présentation au diplôme de niveau 4  
Attestation blocs de compétences



## Evaluation tout au long de l'année

Unités Capitalisables (UC)

Evaluation en situation professionnelle

## Tarifs et Prise en charge

### Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil

### Dans le cadre d'une formation continue

Prise en charge par la Région Bretagne et /ou Pôle Emploi dans le

**Autres financements possibles, nous contacter**

## Poursuite d'études possible

Brevet du Technicien Supérieur Agricole